



DEAUVILLE PLEIN AIR REGLEMENT INTERIEUR

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de 3 à 13 ans pour l'accueil en centre des vacances.
- L'admission de l'enfant ne sera effective que dans la mesure où la fiche sanitaire aura été communiquée avec photocopie du carnet de santé, vaccinations à jour ainsi que la fiche d'inscription avec les coordonnées des familles, autorisations diverses, personnes autorisées à récupérer l'enfant.
- Tout changement de situation familiale (changement de domicile, changement de numéro de téléphone...) doit être communiqué sans délai à la direction du centre de loisirs sans hébergement.
- Les familles doivent avoir réglé la totalité du séjour à l'inscription, ainsi que l'adhésion annuelle. Lors de cette adhésion, un exemplaire du règlement intérieur sera mis à la disposition des parents, ils devront en prendre connaissance et en accepter les conditions.

TARIFICATION

- Les tarifs des séjours au centre de loisirs sont fixés par délibération du bureau de l'association. Il inclut le repas de midi, le goûter de l'après-midi, les animations et les transports dans le cadre des animations. Ils font l'objet d'une annexe affichée à l'entrée des locaux du centre de loisirs.
- L'inscription se fait automatiquement sur un forfait de 5 jours.
- 2 tarifs sont applicables : Deauville et hors Deauville
- Un tarif modulé est appliqué selon 3 tranches de quotients familiaux donnés par la CAF.
- La tarification de Deauville sera appliquée aux personnes y habitant à l'année et **votant à Deauville** ainsi qu'aux enfants scolarisés à Deauville.
- En cas d'absence de l'enfant pour convenance personnelle, la journée ne sera ni remboursée, ni reportée sur d'autres périodes de vacances scolaires.
- Aucun remboursement ne pourra être réclamé en cas d'annulation du séjour

OUVERTURE DU CENTRE

- Le centre de loisirs sans hébergement est ouvert : les petites vacances scolaires (Toussaint, février, Pâques) et les mois de juillet et d'août.
- L'établissement d'accueil pour les enfants de 6 à 13 ans est l'école Fracasse et celui des 3-6 ans est l'école maternelle rue Breney.
- Les jours d'ouverture des centres de loisirs sont du lundi au vendredi.
- Heures d'ouverture : les enfants sont accueillis de 9 heures (8h30 l'été) à 18 heures au centre de loisirs. Les plannings des activités et des sorties sont affichés chaque semaine dans l'entrée du centre.

ADRESSES - TELEPHONES

- Vous pouvez contacter la direction du centre de loisirs pour toute information concernant votre enfant : ASSOCIATION DEAUVILLE PLEIN-AIR CENTRE DE LOISIRS 17 rue Albert Fracasse 14800 DEAUVILLE Tél : 06.69.04.08.79
- Site de l'association : www.deauvillepleinair.com
- Adresse mail de l'association : deauvillepleinair@gmail.com

AUTORISATION DE SORTIE

- L'enfant est accompagné et repris obligatoirement dans les locaux du centre par un parent ou une personne autorisée.
- En dehors du responsable légal, les personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant au centre de loisirs devront être signalées au directeur par écrit. Ces personnes devront, la première fois, présenter une carte d'identité à leur nom. Le représentant légal devra remettre, en début de centre, une autorisation de sortie en car ou en voiture, pour les éventuelles activités en extérieur.

SANTE ET HYGIENE

- Les parents sont priés de signaler à la direction du centre les problèmes de santé (antécédents et actuels) de l'enfant ainsi que les éventuelles difficultés de comportement en collectivité (fiche médicale de liaison jointe au Règlement Intérieur).
- Tout signe de maladie contagieuse peut présenter une éviction systématique du centre et doit être impérativement signalé par les parents.
- Le retour de l'enfant devra être justifié par un certificat médical du médecin traitant.
- Durant le centre de loisirs, les médicaments ne seront donnés qu'en cas de PAI.
- En cas de nécessité les docteurs ROCHER et de la PROVOTE seront les médecins référents de l'Association.
- Pour les poux, si le problème persiste, l'Association se réserve le droit d'exclure l'enfant.

RESTAURATION

- Les repas et les goûters de l'après-midi sont fournis par le centre de loisirs sauf pour les enfants ayant des allergies alimentaires.
- Pour les enfants de moins de 6 ans, il y aura un animateur par table.
- Le menu est affiché chaque semaine sur les panneaux d'informations dans l'entrée du centre.
- Les jours de sortie, un pique-nique est prévu par la cantine scolaire de la mairie de Deauville, ainsi que les mercredis. Lors de l'inscription de l'enfant, les parents devront préciser s'il faut un repas de substitution.

REPOS

- Les enfants de 3 à 6 ans feront la sieste ou profiteront d'un temps calme.
- Un temps calme d'une heure est toujours organisé après le repas pour tous.

VETEMENTS

- Il est conseillé aux parents de marquer, au nom de l'enfant, l'ensemble des vêtements.
- Le centre ne sera nullement responsable de la perte ou de l'échange de vêtements.
- Prévoir des habits simples, confortables, qui ne craignent rien, un vêtement de pluie dans un sac en cas de mauvais temps.
- Pendant l'été, prévoir un petit sac comprenant une casquette et une crème solaire.

OBJETS DE VALEURS

- Le personnel du centre ne peut être tenu pour responsable des vols, pertes ou détériorations éventuelles.

RETARD

- Les horaires du centre doivent être strictement respectés.
- Tout retard d'un parent au-delà de 18H00 sera facturé 10 € supplémentaires.
- Dans le cas où aucune des personnes autorisées ne peut reprendre l'enfant avant 19 H, le commissariat de Deauville pourra être contacté pour prendre les mesures nécessaires.

ASSURANCE

- Chaque enfant doit être assuré par une assurance couvrant les risques hors temps scolaire.
- Nous joindre une photocopie à l'inscription.